



# COMPTE RENDU COMITE DE SUIVI N°3 PROJET EOLIEN DES RAINETTES COMMUNE DE CHANTRAINES

Mardi 21 Juillet 2020



Dans le cadre du développement du projet éolien des Rainettes sur la commune de Chantraines, un comité de suivi du projet a été créé afin de suivre l'avancement du projet et pour permettre aux élus et représentants de la commune d'être parties prenantes du projet.

### **Présents :**

- JPee :
  - Benjamin DEHERRE – Chef de projet éolien

### **Comité de suivi du projet :**

- Jean-Claude VENTRI – Maire
- Guy NORIS – adjoint au maire
- Jean-Jacques NUFFER
- Joël PIERRET
- Angélique VAN COPPENOLLE
- Bernard LESEUR

+ Conseil municipal nouvellement élu

### **Points abordés :**

- Présentation de la société JPee
- Historique du projet
- Rappel des enjeux
- Principaux compléments attendus par la DREAL Grand Est
- Présentation du projet retenu
- Retombées financières du projet éolien des Rainettes
- Planning et prochaines étapes



Pour démarrer, une présentation de la société JPee a été réalisée pour les nouveaux élus :

## Présentation de JP ENERGIE ENVIRONNEMENT

### Nos métiers



Développement



Financement



Construction



Exploitation

### Nos engagements



- ✕ Un **partenaire unique** sur le **long terme** pour les collectivités
- ✕ **Fiabilité** du développement jusqu'à l'exploitation
- ✕ JPee reste **propriétaire** de ses parcs éoliens et de ses centrales solaires.

Un interlocuteur unique sur toute la durée de vie des projets

## Présentation de JP ENERGIE ENVIRONNEMENT

### Nos métiers



Développement



Financement



Construction



Exploitation

### Nos engagements



- ✕ Un **partenaire unique** sur le **long terme** pour les collectivités
- ✕ **Fiabilité** du développement jusqu'à l'exploitation
- ✕ JPee reste **propriétaire** de ses parcs éoliens et de ses centrales solaires.

Un interlocuteur unique sur toute la durée de vie des projets



## Présentation de JP ENERGIE ENVIRONNEMENT

### ✕ Entreprise française et familiale

  
2004  
année de création

  
70  
salariés

€  
50 millions  
de chiffre d'affaires annuel pour  
la revente de notre électricité



### ✕ Siège social à Caen, bureaux à Paris, Nantes, Bordeaux et Montpellier

### ✕ Producteur d'énergies renouvelables Eolien/Photovoltaïque



Chiffres clés de l'année 2019

  
506 000  
MWh  
produits  
MWh = Mégawatt heure

  
227 000  
foyers  
alimentés  
(hors chauffage)

  
38 000  
tonnes CO2  
évitées par an



Puis, un rappel de l'historique du projet a été fait :

- Mai 2017 : 1ère rencontre en mairie de Chantraines
- Juin 2017 : délibération du conseil municipal de Chantraines en faveur de l'étude d'un projet éolien
- Été/Automne 2017 : rencontre des propriétaires et exploitants agricoles concernés par le projet
- Février 2018 : lancement de l'étude écologique
- Mai 2018 : lancement de l'étude paysagère
- Automne 2018 : réalisation des mesures acoustiques
- Février 2019 : distribution de la lettre d'information n°1
  
- Mars 2019 : état initial de l'environnement complet
- Printemps 2019 :
  - étude des variantes d'implantation et définition de l'implantation retenue
  - opération de financement participatif pour la commune et la CC Meuse Rognon via plateforme JP4e (plus de 23 000 € récoltés)
- Octobre 2019 : dépôt de la demande d'autorisation en préfecture de Chaumont (18.10.19)
- Février 2020 : demande de compléments à apporter au dossier par les services de l'état (DREAL 52)



## 2) Rappel des enjeux

### Ecologie :

#### Rappel des enjeux - Milieu naturel

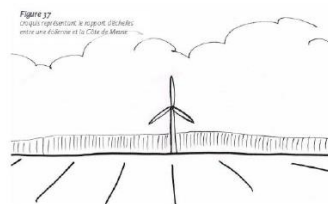
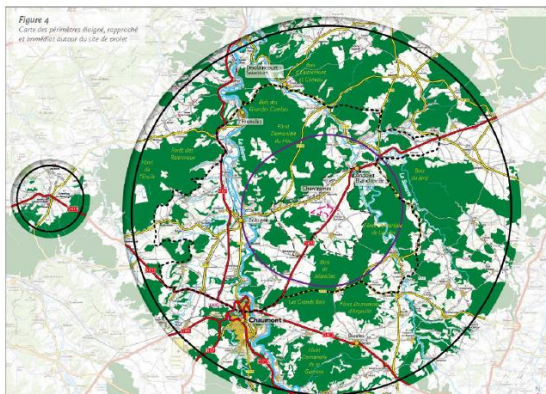


- Enjeu fort autour du milan royal en phase de migration – forte sensibilité et en phase de nidification
- Enjeu modéré à fort pour les chiroptères (forte activité mesurée)



### Paysage :

#### Rappel des enjeux – paysage et patrimoine



#### Enjeux paysagers

- Vallée chatillonnaise entre vallée de la marnes et vallée du rognon – barrois ouvert
- Rapport d'échelle avec la côte de meuse
- Cyclorail
- Patrimoine proche / Ville de Chaumont





### 3) Principaux compléments attendus par la DREAL Grand Est

Le dossier de demande d'autorisation pour le parc éolien de Chantraines initialement déposé en préfecture en octobre 2019, a fait l'objet, après études approfondies de la part des services de l'Etat d'une demande de compléments adressée au porteur de projet en février 2020, pour consolider le dossier :

#### Principaux compléments à apporter (février 2020)

##### ❖ Ecologie

- 8 sorties spécifiques milan royal
  - Recherche de nids de milans royaux dans un rayon de 10 km
  - Etude complémentaire de la fréquentation du milan royal en période de nidification
- Recherche de gîtes à chiroptères
- Mesures complémentaires de l'activité chiroptères en hauteur

##### ❖ Paysage

- Campagne photos complémentaires – demandes de photomontages supplémentaires (cyclorail, chaumont, patrimoine proche et villages alentours)



#### Une demande de compléments est systématique pour de tels projets.

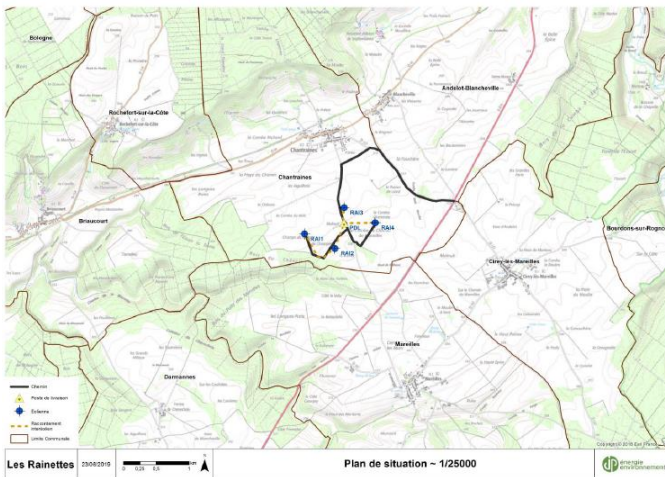
Délais de consolidation du dossier : 9-12 mois étant donné :

- Les passages des experts faune flore à prévoir sur site
- Les photomontages complémentaires à effectuer
- La mise à jour du dossier global



## 4) Rappel du projet retenu

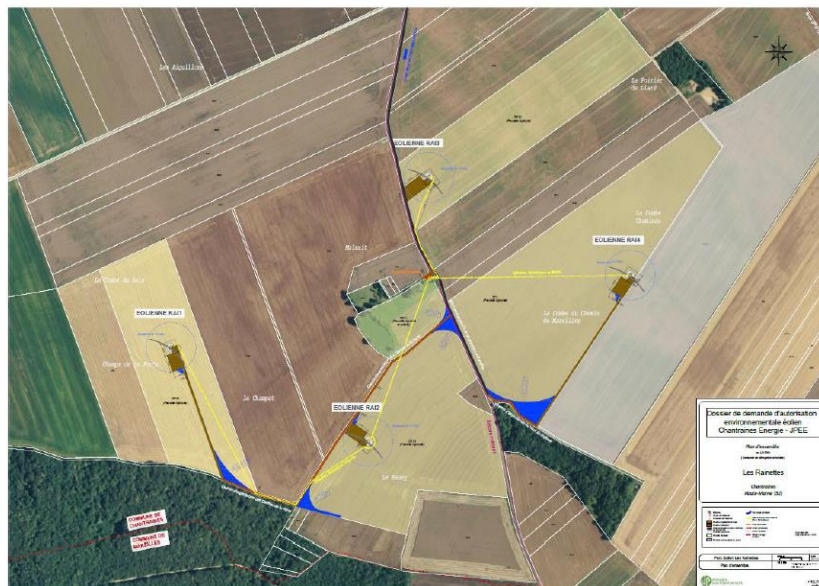
### Projet des Rainettes



- 4 éoliennes
- Hauteur de 150 m en bout de pale
- Puissance : 8,8 à 12 MW de puissance maximale (2,2 à 3 MW de puissance unitaire)
- Modèle type
  - Nordex N117 (91m/150m)
    - 2,4 – 3 MW
  - Vestas V110 (95m/150m)
    - 2,2 MW
- Production estimée : environ 20 000 MWh/an soit la consommation de plus de 4 000 foyers chauffage inclus (8 000 hors chauffage)
- CO2 évité : environ 1400 tonnes par an



### Projet des Rainettes





Des photomontages ont à cette occasion été présentés aux membres du comité de suivi et du conseil municipal.

## 5) Retombées financières du parc éolien

La commune percevra des retombées économiques via :

### 1) La fiscalité générée par l'implantation du parc éolien



### Simulation fiscalité annuelle : Pour 1 éolienne de type Vestas V110 - 2,2 MW

Taxes	Chantraines	Comcom Meuse Rognon	Région et département
Taxe Foncière	840 €	298 €	1 676 €
CFE	1370 €	436 €	-
CVAE	*	1 259 €	3 493 €
IFER	3 256 €	8 140 €	4 484 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 466 €</b>	<b>10 133 €</b>	<b>10 053 €</b>

Simulation non contractuelle – Régime de fiscalité : *fiscalité additionnelle – 20% IFER*  
\* % de la CVAE reversée à la commune par la CdC



### 2) La convention communale de partenariat JPee/commune

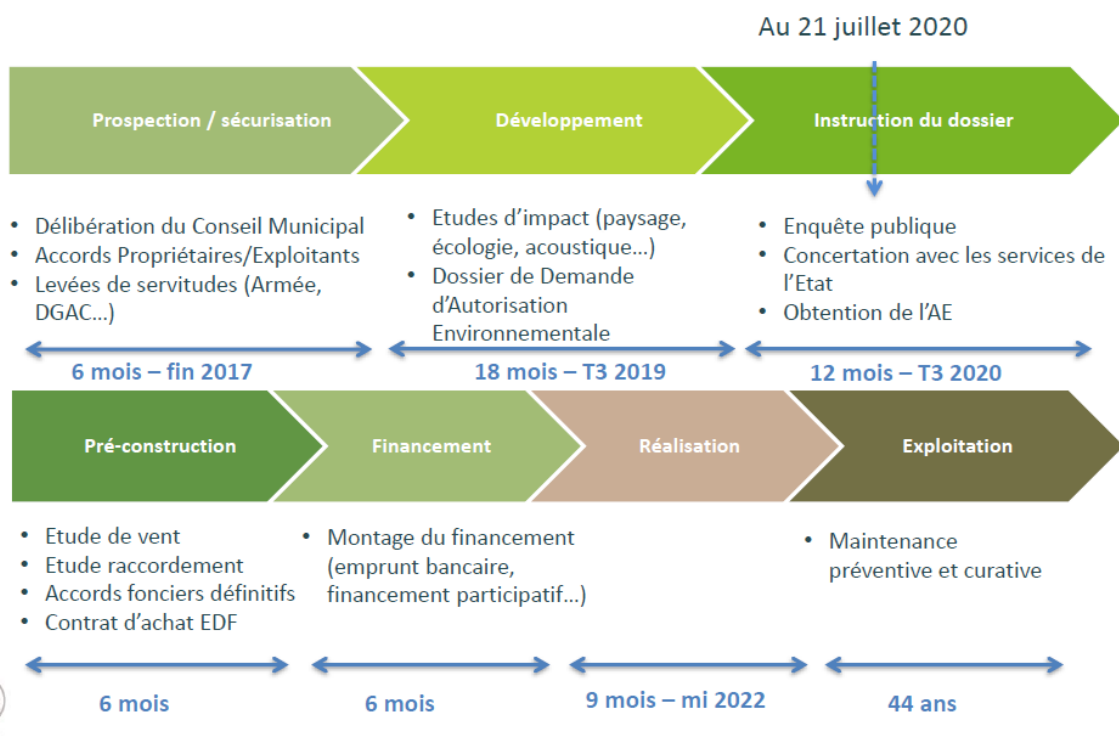
En plus de la fiscalité, la commune percevra un loyer annuel pendant toute la durée d'exploitation du parc éolien via la convention communale signée avec JPee.





## 6) Planning et prochaines étapes du projet

### Planning du projet



A venir :

Fin 2020 :

Dépôt du dossier de demande d'autorisation consolidé suite à la demande de compléments des services de l'état

Puis :

- Recevabilité du dossier et avis de la mission régionale d'autorité environnementale
- Lettre d'information n°3
- Enquête publique (T1-T2 2021)

Rappel : toutes les informations relatives au projet sont disponibles ici

<https://les-rainettes-52.parc-eolien-jpee.fr/>



# Prochain comité de suivi du projet avant l'enquête publique